Monsieur le Président, c'est scandaleux, c'est honteux. Au mois d'août, suite aux pressions faites par l'Association canadienne et québécoise du diabète, suite aux pressions faites par les associations canadiennes du cancer, par l'Association canadienne des consommateurs, au mois d'août, j'ai eu la chance d'aller travailler avec tous ces groupes-là pour assurer que le gouvernement retire cette décision honteuse. Pour la deuxième fois ce gouvernement a dû reculer et admettre qu'il avait commis une erreur grave comme il l'avait fait auprès des personnes âgées. Mais cette fois-ci, contrairement à ce qu'il a fait auprès des personnes âgées, le ministre des Finances a émis un petit communiqué et il a décidé que la souffrance... ceux qui souffrent de l'arthrite souffrent moins que ceux qui souffrent du diabète. Il s'est mis à comparer, toujours dans son souci d'écraser la population, toujours dans son souci de prendre de l'argent de ces citoyens-là, il avait mis une taxe de 10 p. 100 sur 5,000 produits pharmaceutiques importants pour la population et il a décidé de reculer pour les produits pour ceux qui souffrent du diabète et ce n'est pas grâce à son initiative. C'est scandaleux et honteux, il a fallu que les gens qui sont malades fassent des pressions pour éveiller le premier ministre et les députés conservateurs. Il a reculé sur certains médicaments pour des gens qui souffrent de maladies cardiovasculaires.

Encore là, monsieur le Président, il me semble que quelqu'un qui souffre d'une maladie cardiaque ne doit pas avoir des sursauts d'énergie, ne doit pas avoir de stress. Il me semble qu'on devrait penser qu'au moins un député conservateur sur les 211 aurait été assez humain pour dire: Écoute, Brian, réveille-toi! Les gens souffrent, monsieur le Président. Un autre groupe, ceux qui souffraient de maladies respiratoires, encore eux autres, il a fallu qu'ils se regroupent.

Le gouvernement a reculé sur un certain nombre mais, malheureusement, il a reculé sur une vingtaine de médicaments, alors qu'il a décidé d'imposer une taxe de 10 p. 100 sur 5,000 produits. Qui le gouvernement affecte-t-il par son projet de loi C-80? Parce qu'il n'y a pas seulement la taxe sur les médicaments, il y a l'augmentation du prix de l'essence, il y a l'augmentation sur des biens de consommation comme l'industrie de l'habitation, le béton et ainsi de suite. Mais je vais me concentrer sur la taxe sur la maladie, monsieur le Président, et sur la taxe de 10 p. 100, qui est honteuse, sur les médicaments.

Quels sont les médicaments et à qui profitent-ils? Qui va être pénalisé par cette taxe de 10 p. 100? Premièrement, toute la pharmacie familiale, ce que tout le monde connaît ici est taxé. Tout le monde sait que les gens qui souffrent de l'arthrite doivent prendre ce qu'on appelle de l'aspirine enrobée pour enlever la douleur. Ce n'est pas de la gomme à mâcher! Ce n'est pas pour s'amuser! Ils doivent prendre de l'aspirine enrobée pour éviter d'avoir des ulcères. Le premier ministre en tête et le gouvernement ont décidé de maintenir la taxe de 10 p. 100 sur ces produits.

Monsieur le Président, tout ce qui touche les familles avec enfants, que ce soit l'onguent pour les bébés, que ce soit les aspirines pour enfants, que ce soit des pansements pour des foulures, que ce soit ce qu'on appelle communément des plasters. Et Dieu sait que plus une famille est nombreuse, plus la pharmacie familiale doit être bien garnie, plus ces familles-là sont obligées d'acheter des médicaments et plus le gouvernement va s'enrichir sur le dos des malades.

Taxe d'accise—Loi

On sait que très bientôt ce sera la période des grippes et des rhumes. On sait que très bientôt, à cause de la température, le climat au Canada, les gens vont être affectés par la maladie. Quand je vois les députés conservateurs se réjouir, je me demande s'ils n'espérent pas que les gens soient plus malades pour que la taxe, le revenu sur le 10 p. 100 sur les médicaments leur profite. Tous les médicaments qui soulagent la souffrance, la douleur, lorsque quelqu'un souffre d'un rhume ou d'une grippe, que ce soit pour les sinus, que ce soit des décongestionnants pour calmer la douleur durant cette période-là, le premier ministre et le gouvernement conservateur ont décidé et le projet de loi veut qu'on impose une taxe de 10 p. 100 sur ces médicaments.

• (1250)

Monsieur le Président, les pastilles contre la toux, les médicaments contre le rhume, même les traitements contre les brûlures et éraflures ont une taxe de 10 p. 100. Les gens qui souffrent de pieds d'athlètes: maintenant vous devez contribuer, à cause de votre maladie, avec 10 p. 100 de taxe de ce gouvernement conservateur.

Monsieur le Président, j'ai mentionné les aspirines, les traitements pour l'acné. La plupart des gens ici sont des parents et ont eu des enfants, et les pharmaciens ainsi que les médecins me disaient que ces médicaments s'adressent surtout aux jeunes filles d'un certain âge. Même ceux-là, car tous les médicaments et produits qui servent pour les jeunes, jeunes filles ou jeunes garçons, traitements pour acné ou autres, le gouvernement—et je vois des députés conservateurs se réjouir—impose une taxe de 10 p. 100.

Il y a aussi les laxatifs, les traitements pour l'eczéma, les substituts alimentaires, les vitamines, les traitements pour les sinus... Monsieur le Président, ceux qui souffrent de la maladie d'hémorroïdes, ce n'est pas un sujet...

Une voix: Ah! Ah!

M. Malépart: ... non, monsieur le Président, ce n'est pas un sujet dont les gens aiment à parler, mais c'est quand même un sujet qui est grave et qui afflige plusieurs Canadiens et Canadiennes. Mais lorsqu'un gouvernement est rendu assez bas pour taxer l'onguent pour guérir cette maladie, je dis qu'il y a quelque chose qui ne marche plus dans la boîte à poux. Les laxatifs, les liniments, la gomme à mâcher médicamenteuse, les traitements pour l'herbe à puce...

Monsieur le Président, à entendre parler les députés conservateurs, j'ai l'impression qu'ils ne l'ont pas lu . . . et cela ce n'est pas de mon invention, c'est une communiqué de l'Accise du ministère du Revenu Canada. Avant d'adopter le projet de loi, avant de prononcer des discours, j'invite fortement les députés conservateurs à lire sur quoi ils vont voter. Ce sont là les conséquences, monsieur le Président, c'est d'attaquer la maladie des citoyens. Plus les gens seront malades, plus le gouvernement va s'enrichir, plus il va en donner au riches! C'est cela la philosophie conservatrice. Pourtant, ce n'est pas ce qu'avant le 4 septembre dernier ces gens-là ont promis. Y a-t-il un député conservateur à la Chambre qui peut me dire que sur les tribunes dans sa circonscription il s'est engagé à mettre une taxe de 10 p. 100 sur les médicaments, qu'il serait fier, plus les gens seront malades, plus le gouvernement s'enrichira? C'est faux. Car il n'y en a pas un qui a eu le courage de le dire, monsieur le Président.